

Instructions aux auteurs concernant la rédaction d'articles pour le Biotopes 53

La revue Biotopes 53 fait peau neuve ! Le Conseil Scientifique de M.N.E. a décidé de proposer au lecteur une nouvelle maquette plus colorée, plus aérée et plus didactique. Pour ce faire, un effort est demandé aux auteurs de contributions afin de faciliter la mise en page et le travail d'édition de la revue. Les consignes sont rappelées ci-après. Merci de les respecter !

Remarques générales

Le contenu de l'article doit être inédit et fondé sur l'observation de la faune et de la flore de la Mayenne. L'auteur se charge de recueillir toutes les autorisations pour utiliser des données dont il ne serait pas à l'origine ou le détenteur. L'article est rédigé en français dans un style clair, compréhensible au lecteur non spécialisé. Il suit en principe l'ordre suivant : titre, nom de(s) auteur(s), résumé (indispensable ; de quelques lignes au plus), mots-clés (reprenant les concepts, sujets, thématiques de l'article, dans la limite de 4 à 5 mots), introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements et bibliographie. Le manuscrit sera évalué par des relecteurs et le conseil scientifique de MNE. La commission de rédaction propose les modifications qu'elle estime nécessaire et donne à l'auteur un délai de 15 jours pour la réécriture de l'article après envoi des modifications à apporter.

Envois des articles, délais

Les projets d'articles sont envoyés au secrétariat de MNE par courrier électronique (mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr) au plus tard le 16 septembre. Après accord de principe du Conseil Scientifique, l'auteur remet un article finalisé pour le 1er novembre, au plus tard. Passé ce délai, la publication de l'article ne pourra être réalisée.

Texte - Tableaux – Figures

Le texte devra faire mention des intitulés de paragraphes (introduction,...) séparés par un interligne du corps du texte. Aucune mise en page autre ne sera entreprise par l'auteur (pas de retrait de paragraphe, de saut de ligne...). Les cartes, tableaux et figures, réduits au minimum indispensables à la compréhension du texte, seront disposés séparément du texte. De préférence les tableaux et graphiques seront réalisés sous format Excel, les cartes sous format pdf, jpg ou eps. Les tableaux et figures seront numérotés dans l'ordre d'apparition dans le texte et munis d'une légende succincte et référencés dans le texte. Si besoin, pour les besoins de la mise en page, l'auteur devra fournir les données brutes des figures. L'auteur veillera à ce que la figure soit lisible même en format réduit à 8 x 8 cm. Les noms d'espèces vernaculaires devront être accompagnés, à la 1^{ère} citation dans le texte, du nom latin (en italique) selon la nomenclature en vigueur.

Photographies

Chaque auteur veillera à proposer une photographie (au moins) (ou un dessin) par article sous forme de fichier numérique dont il aura la charge de s'assurer des droits d'auteur et de reproduction. Une légende précise le nom de l'auteur, la date, le lieu et éventuellement une phrase de texte donnant explication sur le contenu de la photographie.

Bibliographie

Dans le texte, les citations bibliographiques sont indiquées par le nom de l'auteur (sans lettre capitales) suivi de l'année de parution entre parenthèses comme suit : (Tavenon, 2009) ou (Tavenon & Tavenon, 2009) ou (Tavenon et al, 2009) (si plusieurs auteurs). Les références sont réunies à la fin du texte, par ordre alphabétique (et chronologique si plusieurs références d'un même auteur) comme suit : Duval, O. (2009).- Suivi hétérocères. Campagne de captures 2009. Biotopes & Bulletin Mayenne Sciences 26 : 9-10. Ou, pour les rapports ou ouvrages : Auteur, A. (Année).-Titre. Editeur, Ville, Nombre de pages. Le nom des revues peut être abrégé selon les abréviations officielles.

MNE remet un exemplaire pdf de l'article à l'auteur.

Les demandes de tirés à part adressés à la revue seront envoyés sous format informatique.

La mise en page des articles est décidée et réalisée par le secrétariat de MNE.